

8 LA QUESTION

Ruralité

COMMENT revitaliser les CAMPAGNES ?

2 LE PORTRAIT

Gérard Liger-Belair
Dans le secret
des bulles

16 DÉCRYPTAGE

Caisse centrale de la MSA
Un nouveau mandat pour
protéger, innover et agir

20 TERRITOIRES

Les Terres de Jim
Défendre la production
française

Portrait

LE PORTRAIT



“ Coupe ou flûte pour boire le champagne ? Ni l’une ni l’autre ! Un verre à dégustation pour vin tranquille. ”

[En forme de tulipe, comme celui qu’on emploie pour les vins blancs ou rouges, NDLR].



Gérard Liger-Belair

DANS LE SECRET DES BULLES

Que se passe-t-il dans un verre de champagne ? Rencontre avec Gérard Liger-Belair, le chercheur qui bulle, mais pas dans le sens que vous l'imaginez...

Il y a plus de 25 ans, Gérard Liger-Belair a plongé dans un univers presque inconnu et jusqu'alors inexploré : celui des bulles et de la mousse dans le champagne. De leur naissance à leur dernier souffle au moment d'éclater à la surface du verre, les bulles n'ont plus aucun secret pour ce docteur en physique spécialisé dans les phénomènes océanographiques. Pour saisir comment cette passion est née, il faut comprendre que pour Gérard Liger-Belair, l'aspect poétique et esthétique se mêle à celui plus pragmatique de la physique. Petit, il s'émerveillait déjà devant le spectacle des bulles qui dansent dans les verres de champagne de ses parents. « Elles avaient un côté vivant, presque hypnotisant. C'était une jolie mécanique dont je voulais percer le secret », explique le chercheur. Amateur de belles images et de photographie, il décide de consacrer sa thèse au phénomène d'effervescence dans les boissons gazeuses. Il contacte alors les deux géants du secteur : Coca-Cola et Moët & Chandon. « C'est la maison de champagne qui a répondu la première », se souvient-il. L'aventure scientifique pionnière dans ce domaine peut commencer. Versaillais d'origine, il déménage à Reims pour commencer ses recherches et n'a, depuis, jamais quitté sa bulle.

Aujourd'hui à la tête d'une équipe de recherche à l'université de Reims Champagne-Ardenne⁽¹⁾, il est devenu la référence du sujet, ce qui lui a valu le surnom de « chercheur en bulles de champagne ». Il s'en amuse : « C'est l'accroche médiatique que l'on m'a donnée à l'époque ». En réalité, ses recherches vont bien au-delà. Gérard Liger-Belair s'attache à décortiquer chaque étape de l'élaboration d'un vin effervescent jusqu'à sa dégustation. Le nombre

de bulles produites, leur taille, leur vitesse, la façon dont elles éclatent et dispersent les arômes...

« J'apporte de la connaissance dans un domaine où les choses restaient floues », explique-t-il simplement. C'est là que sa spécialité d'océanographe rejoint celle de chercheur en bulles, dans une approche qui transcende les échelles. « J'aime observer les choses à différentes dimensions, explique-t-il. Dans une flûte de champagne, c'est à une toute petite échelle, mais les phénomènes sont du même ordre que dans l'océan. Les bulles éclatent de la même façon et ont des conséquences à leur niveau. Pour le champagne, elles exhalent les arômes. Dans l'océan, elles influencent le climat en projetant des particules dans l'atmosphère. »

Du champagne dans l'espace

Son travail fait boule de neige. Il collabore avec les plus grandes marques : Coca-Cola, Danone pour Badoit, Karma pour le kombucha ou encore les prestigieuses maisons de champagne, entre autres. Il donne aujourd'hui des cours, des conférences et organise des séminaires. L'expertise de son laboratoire unique au monde révèle des phénomènes spectaculaires. « Nous nous sommes aperçus qu'un moment extraordinaire se produit lors du débouchage d'une bouteille. La violente expulsion des gaz sous pression accompagnant le bouchon qui saute produit des ondes de choc similaires à celles qui apparaissent à la sortie des tuyères des avions de chasse ou des fusées, relate-t-il. On a également mis en évidence des phénomènes d'une beauté saisissante, avec des gaz qui se décompressent en des formes géométriques. C'est fascinant ! » Ses images haute vitesse révèlent des formes qui évoquent des galaxies lointaines capturées par les télescopes spatiaux. Avec son équipe, il a d'ailleurs participé à la conception des bouteilles de la cuvée Cordon Rouge Stellar de la maison Mumm, du champagne qui a pu être dégusté... dans l'espace ! Elles ont décollé vers la station spatiale internationale (ISS) le 25 juin dernier.

Le laboratoire rémois n'a pas fini d'explorer cet univers où chaque bulle raconte une histoire et où l'infiniment petit révèle les secrets de l'infiniment grand.

Coline Lucas

(1) Groupe de spectrométrie moléculaire et atmosphérique, une unité mixte de recherche du CNRS.

DATES-CLÉS

- 1970** Naissance à Beyrouth (Liban)
- 1997-2001** Thèse de doctorat intitulée *Une première approche des processus physicochimiques liés à l'effervescence des vins de Champagne*
- 2012** Création du laboratoire de l'équipe Effervescences et Champagne à l'université de Reims

En une :

Élodie illustre la réussite de l'insertion par le travail, grâce à l'accompagnement de l'association La Routourne de Vouziers dans les Ardennes (lire en page 8).

2 LE PORTRAIT**Gérard Liger-Belair**

Dans le secret des bulles

5 L'ESSENTIEL

L'actu des régions et de l'institution

8 LA QUESTION**Ruralité**

Comment revitaliser les campagnes ?

16 DÉCRYPTAGE**Assemblée générale de la CCMSA**

Un nouveau mandat pour protéger, innover et agir

20 TERRITOIRES**› Les Terres de Jim**

Une grande fête pour défendre la production française

› Enseignement agricole

Interview Romain Jeantet :
« Les écoles d'ingénieurs innovent en permanence »

26 MIEUX-VIVRE**› Prévention santé**

Instants aidants : l'écoute qui fait la différence

28 LA BONNE NOUVELLE**Volontariat agricole**

Susciter des vocations par l'immersion

ÉDITORIAL

Une démocratie vivante au service des TERRITOIRES RURAUX

Après l'élection des délégués au printemps puis des conseils d'administration des 35 caisses cet été, les administrateurs de la Caisse centrale ont été désignés le 11 septembre. Cet acte fonde la singularité démocratique de la MSA. Les 12 977 délégués incarnent cette vitalité. Ancrés dans le monde rural, ils nourrissent la complémentarité avec l'ensemble des collaborateurs des caisses et de la Caisse centrale et renforcent le lien de proximité.

Nous tenons à saluer Thierry Manten qui n'a pas souhaité se représenter au poste de premier vice-président. Son travail accompli durant ces dix dernières années a été marqué par un engagement constant au service de la démocratie sociale et du monde agricole. Son investissement et son expérience ont été des atouts précieux au service de l'ensemble de nos adhérents (lire pages 16-18).

Le mandat qui s'ouvre s'inscrit dans le plan stratégique MSA 2030, boussole pour notre réseau, dans lequel nous réaffirmons notre ambition de conjuguer solidarité et efficacité.

Il s'agira de soutenir et défendre les transformations de l'agriculture, proposer une offre de protection sociale globale, simplifiée et adaptée aux besoins des adhérents, de leurs familles et des entreprises, ou bien encore de développer des innovations sociales et préparer la protection sociale agricole de demain.

Mais nous voulons aussi poursuivre notre accompagnement des territoires et contribuer à leur attractivité en développant une offre de service locale adaptée aux spécificités de chacun, comme le prévoit le Code rural et de la pêche maritime.

Cette ambition rejoint pleinement le thème du dossier de ce numéro du *Bimsa* : revitaliser les espaces ruraux, c'est maintenir leur attractivité, leur capacité à innover et à accueillir. C'est aussi garantir à chaque habitant du monde rural, agriculteur, salarié, retraité et famille, un égal accès aux droits, aux soins, à l'emploi et aux services de proximité. Parce qu'une démocratie vivante est la condition d'un monde rural fort et solidaire, la MSA continuera d'être, partout et pour tous, un acteur engagé au service des territoires et de celles et ceux qui y vivent.

Jean-François Fruttero,
président de la MSA.

François Serpaud,
premier vice-président de la MSA.

Le Bimsa n°252 | Octobre 2025

Caisse centrale de la Mutualité sociale agricole – 19, rue de Paris – CS 50070 – 93013 Bobigny Cedex – Tél. : 01 41 63 77 77 – www.msa.fr – **Le Bimsa** : dépôt légal à parution – CPPAP : 1026M 05851 – ISSN : 1298-9401 – **Directeur de la publication** : Anne-Laure Torrèsin – **Comité d'orientation** : Jean-François Fruttero ; Philippe Moinard ; Annie Aublanc ; Didier Cuniac ; Sabine Delbosc-Naudan ; Thierry Girard ; Régis Jacobé ; Bernard Simon – **Rédacteur en chef** : Alexandre Roger – **Rédactrice en chef adjointe** : Marie Molinaro – **Rédacteurs** : Nicolas François ; Frédéric Fromentin ; Coline Lucas ; Fatima Souab – **Maquettiste** : Delphine Levasseur – **Conception** : Christine Brianchon – **Administration et abonnements** : tél. : 01 41 63 70 67 – **Abonnement** 1 an : 11,60 € – **Imprimeur** : Riccobono Imprimeurs – Papier issu de forêts gérées durablement. Imprimé en France ■, sans sécheur, sans eau et sans chimie sur du papier recyclé et labellisé – www.riccobono-imprimeurs.com – **Couverture** : © Alain Lantreibeacq



La reproduction d'articles du Bimsa est subordonnée à une autorisation préalable.



FRANCE

Top départ de l'action commune !



Sabine Delbosc-Naudan lance l'action commune des délégués MSA, placée sous le signe d'Octobre rose, pour mettre la santé des femmes au cœur de la prévention.

« J'ai le plaisir de lancer l'action commune, qui se déroulera tout au long du mois d'octobre, a déclaré Sabine Delbosc-Naudan devant l'assemblée générale de la Caisse centrale de la MSA, réunie le 11 septembre à Paris. Ce sera notre premier grand rendez-vous du mandat, placé sous le signe d'Octobre rose et de la prévention du cancer du sein. »

Cette 4^e édition s'appuiera sur des formats déjà éprouvés – marchés, conférences, témoignages, coffrets bien-être... – et permettra d'associer largement les nouveaux élus. « Cela permettra de les mobiliser plus facilement et de les familiariser avec leur rôle », a souligné la présidente de la Commission de l'action mutualiste. Elle a tracé le cap du nouveau mandat qui place la santé au féminin au cœur de l'action mutualiste.

La dynamique qui sera ainsi créée s'inscrit dans la continuité des travaux institutionnels lancés en 2024 : réalisation du Livre blanc *Les femmes en agriculture*, partenariat avec le film *Les femmes de la terre*, largement repris par les délégués pour animer des soirées débats dans les campagnes. L'action commune constituera un temps fort pour démontrer et valoriser la force du réseau mutualiste des élus de la MSA tout au long du mandat.

Retrouvez les actions des délégués sur elusterritoires.msa.fr et sur lebimsa.fr.



ILLE-ET-VILAINE

Space 2025 : prévenir le bruit au travail



La MSA a sensibilisé les professionnels au risque du bruit au travail.

Cette année, les MSA bretonnes (Armorique et Portes de Bretagne) ont profité du Space, salon international de l'élevage, du 16 au 18 septembre au parc des expositions de Rennes, pour sensibiliser les professionnels agricoles au risque du bruit.

Une animation innovante, conçue par les services de santé-sécurité au travail, qui a permis plus de 1 000 rencontres autour d'un message clair : le bruit au travail est un enjeu majeur de santé publique. Les visiteurs ont vécu une expérience sensorielle autour de trois ateliers : une oreille géante avec casques à réduction active de bruit pour découvrir l'anatomie auditive, une échelle des décibels interactive pour comparer différents outils agricoles et des quiz pour tester ses connaissances.

Le stand accueillait par ailleurs trois autres pôles – relation adhérents, retraite et entreprises/exploitants – pour répondre aux questions des visiteurs, ainsi que les délégués MSA.

LOIRET

Innov-agri : la MSA au cœur du salon



Nathalie Néron, présidente de la MSA Beauce Cœur de Loire, remet le prix au gagnant du concours de l'association de vacances de la mutualité agricole.

Malgré une baisse de fréquentation du salon (45 000 visiteurs, – 30 % par rapport à 2023), le village MSA a connu un véritable succès : 1 700 visiteurs (+ 30 %). Sur 200 m² et avec un espace conférence dédié, plus de 35 collaborateurs par jour ont animé les pôles prévention, santé-sécurité, action sociale, cotisations ou encore vie mutualiste. Nouveauté 2025 : un cycle de conférences apprécié sur l'accompagnement des exploitants, l'embauche simplifiée, les solidarités alimentaires ou les actions en faveur des jeunes. Les agriculteurs ont salué la clarté des explications, notamment sur le parcours du nouvel installé. Élus et partenaires se sont retrouvés nombreux autour d'animations conviviales qui ont séduit aussi les jeunes.

Le chiffre

9 500

C'est le nombre de pédiatres en activité au 1^{er} janvier 2025, soit une augmentation de 2,5 % en un an. 73 % d'entre eux sont des femmes.

Source : Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques.



LANDES ET PYRÉNÉES-ATLANTIQUES

Aux côtés des jeunes



Les apprentis de 2^e année CAPA au CFA d'Oloron-Sainte-Marie échantillant sur leurs droits sociaux et leur santé.

Suite à deux représentations théâtrales sur la prévention des addictions en partenariat avec les lycées professionnels agricoles de Saint-Jean-Pied-de-Port et d'Orthez, dans les Pyrénées-Atlantiques, organisées l'année dernière, les délégués MSA ont souhaité prolonger la dynamique à la rentrée scolaire. L'association Entraïd Addict'64 a ainsi animé plusieurs ateliers : le 11 septembre pour tous les élèves de seconde, puis les 22 et 23 septembre pour les élèves de Première et Terminale.

Ces ateliers de deux heures mêlaient parcours avec lunettes simulant un état d'ébriété et temps d'échanges interactifs. Les discussions ont porté sur la définition des addictions, la santé, la conduite à tenir face

à un coma éthylique, et les ressources disponibles pour parler d'addiction ou de mal-être. Une personne en rémission a témoigné de son parcours et des effets dévastateurs de l'addiction alcoolique sur sa vie. Ces sessions, suivies par des enseignants et des délégués, ont reçu un accueil très positif de la part des jeunes.

Depuis 2023, les élus se mobilisent autour de cette thématique, en initiant et en accompagnant chaque manifestation. Ils souhaitent poursuivre ces actions (théâtre et ateliers de prévention des addictions) durant le nouveau mandat, aux côtés des nouveaux délégués. Les mêmes manifestations se déroulent parallèlement dans le département des Landes. Parallèlement, depuis 2021, la MSA Sud Aquitaine développe un accompagnement spécifique pour les jeunes en formation. Le guide numérique *Bienvenue à la MSA* facilite l'accès aux droits sociaux, à la santé et aux services en ligne. La rentrée 2025 a marqué le lancement de rencontres dans les CFA et MFR, avec Oloron-Sainte-Marie en première étape. D'ici la fin de l'année scolaire, près de 250 jeunes du Sud Aquitaine auront découvert l'ensemble des services proposés par la MSA et auront été sensibilisés notamment à l'importance de leur santé grâce aux actions Instants santé jeunes, M'T dents et aux campagnes de vaccination.

Aidants : Bulle d'air, un relais au quotidien

Le nouveau site repit-bulledair.fr, en ligne depuis le début du mois de septembre, est l'une des solutions pour permettre le répit des aidants. Bulle d'air est un acteur engagé de l'économie sociale et solidaire, leader du relayage à domicile. Créé et porté par la MSA, ce service propose aux proches aidants une solution de répit souple et personnalisée, respectueuse du projet de vie de la personne accompagnée. Accessible à tous, Bulle d'air intervient aujourd'hui dans 32 départements et poursuit son développement.



Plus d'infos : repit-bulledair.fr

Le chiffre

3,3 millions

C'est le nombre de retraités du régime agricole au 31 décembre 2024. Ils ont reçu 15,2 milliards d'euros de prestations de retraite versées par la MSA.



VAR

Lutter contre la désertification médicale

Après une première édition réussie dans les Alpes-Maritimes, l'Éduc'Tour a fait étape en Dracénie, dans le Haut-Var et le Pays de Fayence, du 12 au 14 septembre. Objectifs : sensibiliser les futurs soignants aux enjeux de la désertification médicale et leur donner envie de s'installer en zone rurale.

Organisé par la MSA Provence Azur avec la communauté professionnelle territoriale de Santé (CPTS) Dracénie Provence Verdon, la CPTS Santé Pays de Fayence, la maison de santé pluriprofessionnelle (MSP) d'Aups et la faculté de médecine de Nice, l'événement a réuni une trentaine d'étudiants en médecine, kinésithérapie, soins

infirmiers et orthophonie. Au programme : visites de structures de soins, ateliers thématiques sur l'installation, échanges avec médecins, pharmaciens, infirmiers libéraux, élus et associations. À Aups, la MSP a accueilli les participants pour une immersion grandeur nature, rythmée par des rencontres professionnelles et des présentations de terrain.

Bien plus qu'un séminaire, l'Éduc'Tour est une expérience collective qui vise à renforcer la coopération interprofessionnelle et à encourager l'installation durable des jeunes soignants dans les territoires ruraux.



VAL-DE-MARNE

Comment renforcer la prévention dans la filière équine ?



Au cœur du patrimoine équestre : le Domaine de Grosbois, véritable berceau du trot, a accueilli l'événement dédié à la réflexion et aux échanges autour de l'avenir de la filière équine.

Les 8 et 9 septembre, le Domaine de Grosbois, haut lieu du trot, a accueilli la rencontre nationale « Le travail au cœur de la filière équine » organisée par la caisse centrale de la MSA et l'association de formation et d'action sociale des écuries de course. Objectif : montrer comment l'analyse du travail réel éclaire la santé des professionnels, le bien-être animal et les performances des structures.

Durant deux jours, 35 vendeurs MSA, fédérations, chercheurs et acteurs de terrain ont croisé regards et pratiques. Avec un constat : la qualité de vie au travail, la santé des hommes et des femmes,

le bien-être du cheval et les performances des structures sont profondément liés.

Les participants ont expérimenté concrètement le quotidien des professionnels : soins, entraînement, curage, simulateur de monte. Ces mises en situation, adossées à des temps d'échanges, ont nourri une méthodologie collective d'intervention en prévention.

Inscrite dans le plan de santé-sécurité au travail en agriculture 2026-2030 de la MSA, cette démarche trace une voie ambitieuse : partir du réel, valoriser les initiatives locales et bâtir une filière performante, au service de l'humain comme du cheval.



HAUTS-DE-FRANCE

Un nouvel outil pour l'accueil des salariés agricoles

En partenariat avec les Entrepreneurs des territoires des Hauts-de-France, les services de santé-sécurité au travail des MSA Picardie et Nord-Pas de Calais lancent un nouvel outil en ligne dédié à l'accueil des salariés agricoles. Simple et efficace, « Accueil & Sécurité MSA » se présente sous la forme d'un quiz interactif qui permet de vérifier rapidement les connaissances en prévention et

sécurité d'un nouvel arrivant. Accessible à la fois aux employeurs et aux salariés, il facilite la transmission des règles essentielles dès le premier jour de travail. Un appui pour les employeurs : cet outil gratuit répond aux obligations légales d'accueil tout en renforçant la culture de prévention au sein des exploitations agricoles. **Rendez-vous sur :** accueilsetsecurite-msa.fr/travaux-agricoles

AGENDA

France

Action commune des délégués MSA

→ du 1^{er} au 31 octobre

En octobre, les délégués MSA vous invitent à participer aux actions sur la santé des femmes. Des centaines d'événements sont organisés à travers les territoires, mobilisant des centaines de délégués et partenaires. Un moment qui s'inscrit durablement dans l'agenda de la vie mutualiste.

» elusterritoires.msa.fr

France

Une semaine pour votre retraite

→ du 17 au 21 novembre

Afin d'anticiper cette étape importante, une semaine spéciale retraite consacrée aux exploitants et travailleurs indépendants est organisée partout en France du 17 au 21 novembre (22 hors MSA). En partenariat avec l'Assurance retraite et la Cipav, principale caisse de retraite et de prévoyance des professionnels libéraux, de nombreux conseillers répondront aux questions des adhérents lors d'événements dédiés.

» msa.fr

Paris

Salon des maires

→ du 18 au 20 novembre

Le Salon des maires et des collectivités locales réunit élus, décideurs et acteurs du secteur public. Il offre une plateforme pour échanger sur les enjeux et découvrir des innovations et solutions adaptées aux besoins du secteur.

» salondesmaires.com

Bordeaux

Vinitech-Sifel

→ du 26 au 28 novembre

Le salon viti-vinicole se tiendra au parc des expositions de Bordeaux. Cet événement biennal réunit 45 000 professionnels du monde entier. Plus de 850 exposants, dont plusieurs caisses de MSA, 50 start-ups et 70 conférences mettront en avant les nouvelles solutions et techniques de production.

» vinitech-sifel.com

RURALITÉ

COMMENT revitaliser les CAMPAGNES ?

Dans un territoire enclavé, les ondes d'une radio locale relient les habitants. Plus loin, un garage solidaire permet à chacun de continuer à rouler. Ailleurs, un café rouvert devient le cœur battant du bourg. Derrière ces projets à la fois simples et ambitieux, les campagnes réinventent leur avenir, portées par la créativité et la solidarité. La diversité des initiatives publiques, associatives et citoyennes tisse un maillage solide. Aux côtés de ces acteurs, la MSA soutient cette dynamique et renforce l'attractivité des territoires ruraux.



La Routourne : bien plus qu'une ROUE DE SECOURS

À Vouziers, dans les Ardennes, privée de gare depuis 1969 et éloignée des grandes villes, La Routourne change la donne. Cette association d'insertion par le travail, soutenue par la MSA Marne Ardennes Meuse, accompagne les habitants éloignés de l'emploi et développe des solutions de mobilité à taille humaine pour dynamiser la vie locale.

L'odeur d'huile et de métal flotte dans l'atelier. Des éclats de voix et des rires se mêlent aux ronronnements des moteurs. Yohann Maillard, encadrant technique, a troqué le bleu de travail d'un grand constructeur automobile pour celui de La Routourne.

« J'ai passé vingt ans en concession, dont sept comme chef d'atelier. La pression, les chiffres, les horaires... À la fin, tu n'es plus qu'un numéro », se souvient-il. Aujourd'hui en cette fin d'été ensoleillé, sous le ciel ardennais, il répare toujours des voitures mais aussi des trajectoires de vie.

Chacune de ses interventions a dorénavant une dimension pédagogique. *« On prend le temps, on explique, on répète les gestes. Pour certains, il s'agit de retrouver un rythme, de réapprendre à se lever le matin. Pour d'autres, c'est un premier salaire qui redonne de l'autonomie »,* se félicite Yohann. Ici, l'atelier devient un tremplin vers l'emploi, mais aussi vers la confiance et l'estime de soi.

Le transport solidaire, activité historique de la structure, reste aujourd'hui le cœur de l'action de l'association. *« Des salariés en insertion accompagnent, sur rendez-vous, des habitants du bassin de vie en difficulté de mobilité »,* précise le directeur de La Routourne, Romain Discrit. Chaque année, ce sont entre 5 500 et 6 000 trajets qui sont effectués : rendez-vous médicaux, entretiens d'embauche, formations ou encore sorties culturelles. La priorité est claire : éviter que des personnes renoncent à se soigner faute de moyens de transport. *« L'accès aux soins est au cœur de notre mission. Mais nous n'acceptons pas les bénéficiaires disposant*

d'un bon de transport prescrit par leur médecin, afin de ne pas concurrencer les artisans taxi locaux », précise le directeur.

Dans la continuité de cette activité, La Routourne a développé un garage solidaire et un service de location et parfois même de vente de véhicules à prix accessibles. Les voitures proviennent de dons : elles sont réparées et remises en circulation pour un public qui n'a pas les moyens d'en acquérir ou d'en louer une sur le marché traditionnel. Une Clio offerte par la MSA illustre parfaitement ce modèle. D'abord utilisée pour le transport solidaire, elle sera ensuite remise en état avant d'être vendue à une personne en situation précaire. *« Nos bénéficiaires n'ont pas les ressources nécessaires pour acheter ni entretenir une voiture. Nous leur offrons une alternative fiable, accessible et durable »,* souligne Romain.

À quelques mètres de là, l'atelier vélo offre une seconde vie aux bicyclettes récupérées en



Tour d'horizon des services

- **Transport à la demande** : rendez-vous santé, emploi, formation, culture ou loisirs, pour seniors, jeunes et bénéficiaires de minima sociaux.
- **Livraisons à domicile** : produits du drive fermier, colis alimentaires de la Croix-Rouge, des Restos du cœur, boutiques locales.
- **Atelier vélo** : revalorisation des vélos de déchetterie, location et vente, éducation à la pratique du vélo (850 enfants accompagnés en 2024).
- **Garage solidaire** : réparations, ventes et locations de véhicules à tarifs progressifs selon les revenus.
- **Insertion professionnelle** : 50 personnes accompagnées sur l'année, avec formation et qualification dans les métiers du service et de la mécanique.
- **Jardin pédagogique partagé** : apprentissage de la culture de légumes pour salariés en insertion et élèves du pôle scolaire Dora-Levi.
- **Animation du territoire** : festival solidaire, événements sportifs et culturels, dont la Grande traversée de l'Argonne (VTT et canoë).

Plus d'info sur : laroutourne08.com



déchetterie. Dirigé par Hippolyte Leroy, ancien champion de France de monocycle, il accueille également des ateliers pédagogiques à destination des écoles, mêlant exercices de maniabilité, sensibilisation à la sécurité routière et initiation aux petites réparations.

Pour les enfants, c'est un apprentissage de l'équilibre et de la confiance. Pour les adultes, la location ou l'achat de vélos retapés rend la mobilité plus accessible. L'activité, d'abord artisanale, s'est structurée autour de cet animateur diplômé. En 2024, 850 enfants ont été sensibilisés. Seniors et résidents de maisons de retraite ont aussi bénéficié du programme.

Une mécanique collective

Avec la voie verte qui longe désormais la ville, le vélo devient un outil de transition écologique et un moteur pour le tourisme local. « Voir un gamin

repartir avec son vélo remis à neuf, sourire aux lèvres, ça n'a pas de prix », confie Hippolyte.

À La Routourne, chaque parcours compte. Bernard, 54 ans, ancien cariste en situation de handicap, retrouve un poste adapté après quatre ans d'inactivité. Sylvain, 24 ans, a obtenu son brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur (Bafa) et passe son permis de conduire. Thibault, 28 ans, s'essaie à l'entretien des vélos mais rêve d'un emploi en déchetterie ou dans une usine locale. D'autres enchaînent stages et formations, parfois jusqu'au CDI. « On voit des gens arriver chez nous la tête baissée et repartir confiants, avec un vrai projet pour la suite », se félicite Agnès Bazelaire-Haudecoeur, présidente de l'association.

« Chaque trajet, chaque vélo, chaque réparation automobile contribuent à recréer un maillage social. L'ancrage local et la confiance mutuelle sont essentiels. Chacun sait que l'autre tiendra ses engagements. Ici, la mobilité devient un outil d'insertion, et l'insertion, un moteur pour la vie locale. Sur ce territoire isolé, on ne peut réussir qu'ensemble », confirme Gina Laplace, agent de développement social à la MSA Marne Ardennes Meuse. Chaque année, 50 à 60 personnes en parcours d'insertion franchissent les portes de La Routourne. Près de 60 % d'entre elles rebondissent vers un emploi, une formation ou une alternance.

Alexandre Roger

Bientôt une épicerie solidaire itinérante

L'appel à projets Inclusion & Ruralité, lancé par la MSA, vise à soutenir les initiatives locales qui créent de l'emploi et du lien social dans les campagnes. Dans les Ardennes, La Routourne a frappé fort : primée dès sa première participation en 2022, elle a récidivé lors de la deuxième édition. « Cette double reconnaissance montre que notre projet n'est pas qu'une belle idée ponctuelle, mais une solution durable », se réjouit Romain Discrit.

Avec les premiers financements, l'association, d'abord abritée au sein du centre social de Vouziers, FJEPSC La Passerelle, a pu développer son transport à la demande, équiper son garage solidaire, créer un atelier vélo et salarier 50 à 60 personnes en insertion chaque année. En 2025, le deuxième prix ouvre de nouvelles perspectives : la création d'une épicerie solidaire itinérante de produits locaux. À ce stade, l'activité repose sur le drive fermier de Vouziers, regroupant une vingtaine de producteurs du secteur. Agnès Bazelaire-Haudecoeur précise : « Nous voulons que l'épicerie itinérante devienne un projet collectif, en associant producteurs, associations et habitants, pour offrir à chacun un accès facilité à l'alimentation et renforcer le lien social. »

Plus d'infos sur : inclusion-ruralite.msa.fr



Photos : Alain Lantrebecq

Au garage solidaire, membre du Réseau Agil'ess – qui fédère plus de 50 garages et loueurs de l'économie sociale et solidaire –, Yohann Maillard et son équipe forment les salariés en insertion tout en réparant des véhicules accessibles aux habitants.



La présidente Agnès Bazelaire-Haudecoeur et le directeur Romain Discrit posent devant des vélos rénovés, prêts à repartir pour une seconde vie.



À Melle, dans les Deux-Sèvres, le journaliste de D4B Yann Brillaud reçoit deux agents de la communauté de communes du Haut Val de Sèvre, Merryl Minaud et Cathy Dupont, pour informer sur la politique d'action sociale.

© Nicolas François/Le Bimsa



Radios associatives locales

La voix des TERRITOIRES

Dans les Deux-Sèvres, département à 69 % rural selon l'Insee, l'information radiophonique locale nécessite un engagement de tous les instants des acteurs locaux. Mais le modèle associatif est fragilisé par le contexte budgétaire difficile.

« Bonjour, voici les informations du mardi 16 septembre. »

Le journaliste Yann Brillaud s'est installé dans le studio de la radio D4B à Melle, dans les Deux-Sèvres, pour le journal de 12 h 30. Parmi les titres, l'évacuation d'un Ehpad à Lezay à la suite de l'explosion d'un extracteur d'oxygène, un nouveau candidat aux municipales de la commune de La Crèche ou encore un gros plan sur l'association des Amis des musées de Niort. La station assume son identité locale. Son nom, D4B, fait référence à la première lettre des rivières de sa zone d'émission : Dive, Belle, Boutonne, Berlande et Béronne. Dans la régie, le mur de disques vinyles témoigne de son ancienneté : la radio est née en 1981. Yann Brillaud y officie depuis 40 ans, entrecoupés de passages à France Inter et RTL. La passion du terrain le fait se lever à 6 heures du matin pour finir parfois tard le soir. « Je suis engagé pour un territoire », revendique-t-il.

L'engagement, c'est aussi celui des dizaines de bénévoles, comme Jean-Louis Sonnard, entré dans la bande il y a 40 ans. « Venir ici, c'est une manière de partager avec les gens », glisse-t-il avant de pénétrer dans le studio pour enregistrer deux heures de programme où il diffuse ses pépites musicales.

Les auditeurs retrouvent aussi des programmes en parlanjhe, le patois poitevin, ou encore *Dédie Musette*, une émission phare particulièrement plébiscitée. « Les auditeurs nous racontent que pendant l'émission, ils poussent les meubles de leur maison et se mettent à danser », s'enthousiasme Maryline Auriaux, la présidente de D4B.

Un modèle à préserver

Avec deux émetteurs FM à Melle et Niort, la radio émet dans la partie sud du département de 375 000 habitants. « Notre public est très large, soutient Yann Brillaud, le monde rural et agricole, les élus ou encore des employés des mutuelles de l'agglomération de Niort nous écoutent. » L'audience n'est pas mesurée par Médiamétrie. « Leur méthode de calcul fonctionne pour des grands bassins de vie, explique Thomas Moreau, président de la Fédération des radios associatives non-commerciales de Charentes-Poitou et directeur de Radio Gâtine, à Parthenay. Pour les petites radios rurales, il est compliqué d'obtenir des données fiables. »

Alors que la locale de Radio France, Ici Poitou, ne compte qu'un seul reporter pour tout le département, les quatre principales radios associatives des Deux-

Sèvres (D4B, Gâtine, Val d'or et Collines) emploient huit journalistes. Depuis 2005, ils mutualisent leurs moyens au sein de la banque d'information radiophonique des Deux-Sèvres, soutenue par le Conseil départemental. Un système d'échanges de reportages permettant une meilleure couverture de la zone, assortie d'une subvention de 12 500 euros par station. « Il était important de les soutenir. La radio locale, c'est l'expression d'un territoire », affirme Delphine Peronnet, attachée de presse au département. « Nous donnons la parole au monde rural, aux gens du cru, renchérit Thomas Moreau. L'indépendance journalistique que représentent les radios associatives est vitale dans le paysage médiatique. »

Mais l'avenir de ces stations, principalement financées par de l'argent public, s'assombrit. En 2024, la principale subvention, le fonds de soutien à l'expression radiophonique locale, a failli être rabotée de 30 % par le ministère de la Culture. Avant que ce dernier ne fasse machine arrière devant la levée de boucliers. Mais Thomas Moreau demeure inquiet : « On nous annonce que l'État ne peut plus payer le modèle associatif, mais depuis cent ans, on a maillé le pays d'associations. Leur pérennité est une vraie question si l'on veut assurer le vivre-ensemble. » Quant aux revenus publicitaires, ils ne peuvent constituer plus de 20 % de leurs recettes en raison du statut non-commercial de ces radios.

Maryline Auriaux ne cède pas au découragement et fait part d'un nouveau projet : proposer aux habitants de faire un recueil de mémoires radiophoniques. « Faire parler les gens et les enregistrer, conserver l'empreinte de leur voix pour avoir un souvenir des anciens après leur mort. » Comme une carte postale sonore de l'au-delà pour aider à faire vivre la radio locale et rurale.

Nicolas François



Plus d'infos sur :
www.radiod4b.asso.fr



Faire revivre son territoire

1

COOPÉRATEURS DONC ACTEURS

Qu'un collectif local s'implique pour le retour des services de proximité peut sembler une idée simple mais c'est un acte vital pour maintenir le lien social. Animé par cette conviction, un groupe de villageois vosgiens a imaginé un projet ambitieux pour redonner vie non pas à un village isolé, mais à tout un territoire.

« **O**n mange bien ici ? » interroge un septuagénaire depuis sa voiture. Il vient juste de s'arrêter au niveau de deux personnes qui discutent sur le parking du *Au Rendez-vous*. Elles acquiescent. Il gare alors son auto et se dirige en compagnie de deux dames vers la porte d'entrée. Il est aux alentours de midi dans les Vosges. Sur la route principale de Laveline-du-Houx, un petit village de 207 âmes, pour être précis.

« *Au Rendez-vous* – bar, restaurant, boutique », informe le panneau vert pomme à l'entrée de la bâtisse. Un point jaune sur la façade indique la présence d'un relais de La Poste. Derrière la porte, les poutres apparentes,

les murs de pierre, le bar en bois et les tablés de six confèrent au lieu la chaleur d'une taverne médiévale. L'ambiance qui y règne aussi.

Nos trois têtes blanches, arrivées quelques minutes plus tôt, sont installées. L'ardoise pendue à l'un des piliers de bois annonce : « Menu du jour : salade campagnarde ou assiette hors d'œuvres – paupiettes de veau à l'ancienne et spätzles au beurre – île flottante, crème brûlée, crème caramel, mousse chocolat, coupe pastèque, panna cotta. »

Plat unique fait maison, c'est le principe de cette cantine du territoire. « *Plus qu'un restaurant, c'est un lieu qui permet de pouvoir en permanence créer les conditions pour se retrouver* »,

précise Jean-Claude Bouly, président de la société coopérative du Haut Barba, tandis qu'il échange avec deux artisans du coin venus se restaurer. Juste derrière, un point sur l'organisation des prochaines animations se termine. Les participantes s'éparpillent. D'aucunes s'installent pour déjeuner, une autre entame une discussion avec des habitués. On parle cours d'accordéon, on prend une chaise, un verre et l'on finit par déjeuner là, alors que ce n'était pas prévu. À leur table de six, les septuagénaires ne sont plus trois mais cinq. Deux autres habitués et leur chien se sont installés à côté d'eux. Ils ne se connaissent pas mais la conversation ne tarde pas à s'engager.

Un bouillon de culture

Retraités en balade, artisans, habitants du territoire, tous se retrouvent pour tailler le bout de gras. Si la cantine est ouverte tous les midis, le lieu, lui, l'est de 10 à 14 heures en semaine et parfois jusqu'à 23 heures le week-end. Jean-Claude l'a dit, ce n'est pas qu'un restaurant. Bar, boutique de produits du terroir vosgien, point relais de La Poste, dépôt de pain, c'est tout cela à la fois et bien plus encore. Entre ces quatre murs ouverts sur la nature, la semaine est ponctuée d'animations et d'événements spéciaux.



1 « Pour nous, le territoire n'a ni centre, ni périphérie », explique Jean-Claude Bouly, le président de la société coopérative d'intérêt collectif qui porte le projet.

2 La clientèle du Rendez-vous se compose de 30 % d'habitants des trois villages dits « du Haut Barba » (Rehaupal, Laveline-du-Houx, Faucompière), 50 % des communes qui jouxtent ces trois villages et 20 % venus des villes et de touristes.

Ateliers couture, chant, écriture, danses populaires et patchwork, soirées thématiques, conférences, expositions ou partage de lectures, c'est un bouillon de culture. Et bien plus encore.

« À la base, c'est surtout le projet d'un groupe de villageois qui se préoccupent du devenir de ce territoire et se demandent comment en être acteur », relate la directrice et cofondatrice des lieux, Julie Genest. Neuf personnes réunies en 2020 sous le slogan « Faisons demain ensemble » pour un projet communal qui ne s'est pas concrétisé. Qu'à cela ne tienne ! « Construisons ensemble le futur d'ici », sera le nouveau leitmotiv du groupe qui décide de poursuivre l'aventure. « Dès le départ, nous n'avons pas restreint notre réflexion à la commune mais à un territoire plus vaste, reprend Jean-Claude Bouly. Il est caractéristique de ce que l'on trouve dans la ruralité. Un lieu qui a perdu toute sa structure secondaire d'entreprises et qui connaît une

désertification des services publics et privés. Malgré tout, de jeunes couples (25-45 ans) s'y installent et renouvellent peu à peu une population vieillissante. » Pourtant, avec un collège situé à 10 kilomètres, le premier bar à 7, l'absence de boulangerie, pas de commerces, ni de bureau de Poste, Laveline-du-Houx et les deux autres villages du territoire offrent peu de perspectives pour la nouvelle génération. « L'avantage c'est que nous sommes à 20 minutes de Gérardmer, Remiremont et Épinal. Le jeune qui se pose ici peut travailler n'importe où », précise Julie. Cependant, question interactions sociales, c'est le désert.

Un territoire d'aidance

Tout du moins, ça l'était jusqu'en 2021. Pour Jean-Claude Bouly : « Le déclencheur a été le fait que cette maison, une ruine mais située sur la route principale, était à vendre. C'est l'élément qui a cristallisé l'intention de faire ensemble. Il y avait un objet à travailler ». Les neuf se mettent alors à réfléchir à un projet coopératif suivant deux axes. Le premier concerne les services de proximité, en rénovant le lieu et en le faisant vivre, et le second est une réflexion stratégique sur le tourisme. Ainsi naît la société coopérative d'intérêt collectif (SCIC), qui devient propriétaire

de la ferme. En peu de temps, le lieu prend vie : fête d'Halloween, marché de Noël, repas paëlla, salon des producteurs et des créateurs. « Il y a tout de suite eu du monde, se remémore-t-il. Nous sommes dans une réalité économique et sociale très claire : la ruralité se sent très abandonnée. Toute initiative locale prend rapidement parce qu'elle correspond à un regain de fabrication de tissu social. »

Celui-ci s'étend le 18 janvier 2024 lors du démarrage des activités point relais de La Poste, boutique, licence IV et cantine du territoire. Serveuse et cuisinier sont embauchés. « Il n'y a pas de bénévoles, que des salariés payés avec deux monnaies : l'euro et le barba (monnaie locale qui ne fonctionne que sur le périmètre d'action de la coopérative). Elle permet de rémunérer l'implication des coopérateurs », explique le président de la SCIC. Et tout cela s'inscrit dans un projet bien plus global.

« Ce n'est pas du tout une opération villageoise, nous essayons de définir le territoire comme le lieu des interactions entre les acteurs. » Un territoire auquel ils ont associé le mot « aidance », qu'ils ont déposé. « Nous sommes la SCIC qui porte le concept de territoire d'aidance. L'idée est de "prendre soin de", de mettre en place une politique sociale et culturelle émancipatrice. Un des sujets sur lequel nous travaillons est la notion de revenu complémentaire marginal pour des personnes à faible niveau de revenus sur notre territoire. » Ils planchent également sur la création de séjours répit. Et sur bien d'autres sujets comme la mise en place d'une boucle d'autoconsommation collective d'énergies nouvelles ou l'alimentation, en créant une conserverie afin de remettre dans le circuit les invendus des maraîchers locaux.

« Nous nous fabriquons un beau bac à sable dans lequel nous expérimentons des tas de choses et en particulier la notion de territoire de projet. Une commune, une entreprise ou une personne physique peut être coopératrice. Chacun a une voix. C'est un beau lieu de fabrication d'un ensemble », conclut Jean-Claude en s'attaquant à sa paupiette.

Frédéric Fromentin

Michel Fournier, président de l'AMRF

« La ruralité est porteuse de solutions POUR L'AVENIR »

Lors du congrès de l'Association des maires ruraux de France (AMRF), qui s'est tenu dans la Vienne du 26 au 28 septembre, Michel Fournier, son président, a plaidé pour une meilleure reconnaissance des territoires ruraux. Il a notamment abordé les enjeux d'emploi, de transition écologique, de santé et de cohésion sociale, et encouragé la jeunesse à s'engager dans la vie municipale.

Le congrès des maires ruraux avait pour thème « Le futur s'invente au village ». Quels sont les atouts spécifiques des campagnes pour relever les défis de demain ?

Michel Fournier : Tout est réuni pour réussir ! Des élus engagés, du potentiel dans les ressources locales comme l'eau, la forêt et la terre agricole. Si on y ajoute l'espace qui manque dans les villes, la ruralité a toutes les cartes en main. Il faut désormais faire reconnaître cela par le législateur pour déclencher davantage de passages à l'action des acteurs locaux dont les élus.

Qu'il s'agisse de l'agriculture ou de la production d'énergies renouvelables, nous pouvons affirmer que nous sommes uniques sur le marché. Ces efforts méritent une reconnaissance renforcée, tant financière que sociale, afin de valoriser pleinement le rôle stratégique des territoires ruraux.

Faut-il, selon vous, un véritable grand plan pour la ruralité, à l'image des politiques de la ville, afin de redonner du dynamisme à nos villages ?

Nous avons remporté de petites victoires du côté des élus ruraux. La création du premier Plan ruralité en 2019, ajusté en 2023, ainsi que la mise en place du programme Villages d'avenir, attestent d'une prise de conscience : celle de la nécessité de changer de modèle pour un aménagement équilibré du territoire. Ce change-

ment reste trop lent du point de vue des personnes concernées, mais reconnaissons qu'il ouvre désormais la voie à une ambition plus grande et permet de viser une véritable équité. Notre objectif premier est, bien sûr, l'augmentation des dotations de l'État pour mettre un terme aux inégalités de moyens car produire du service public à la campagne coûte plus cher. La voie est ouverte. Il appartient à tous les acteurs ruraux de se fédérer et de se mobiliser pour convaincre l'État de les rejoindre dans cette démarche.

Nos campagnes sont confrontées à de graves situations de désert médical. Quelles solutions concrètes proposez-vous pour attirer et fidéliser les professionnels de santé ?

Je serai sans doute plus radical que beaucoup de mes collègues pour mettre un terme à ce drame que nous connaissons. Cette mauvaise répartition de l'offre de soins est le fruit de politiques d'aménagement sanitaire du territoire qui ont pour obsession de soutenir l'hôpital au détriment de la médecine de ville. Le prix payé par la ruralité est trop élevé. L'AMRF a donc une position exigeante. Elle appelle les acteurs du secteur à la responsabilité. Par exemple, l'installation des professionnels de santé impose que toute nouvelle installation dans un pôle de vie choisi par ce dernier (profession libérale oblige) s'accompagne d'une journée minimum par semaine dans une maison de santé en secteur sous-doté (à proximité).



Michel Fournier, maire de Les Voivres (Vosges) et président de l'AMRF, lors du congrès des maires ruraux affirme que la ruralité recèle des solutions uniques pour relever les défis de demain.

Le renouvellement passe par l'arrivée de néo-ruraux. Comment lever les barrières et les préjugés entre habitants de longue date et nouveaux arrivants pour construire ensemble l'avenir des villages ?

Le maire a un rôle de médiateur, de fédérateur, d'« accélérateur de particules », je dirais. Il est essentiel de lui donner les moyens d'être pleinement performant dans ces missions vitales au vivre-ensemble. C'est pourquoi nous revendiquons l'instauration d'un statut de l'élu avant les prochaines municipales, afin de consolider pleinement son rôle.

Avec son équipe municipale, il constitue un levier d'apaisement et de tolérance, mais est aussi acteur de création collective. Il favorise le commun, la rencontre et l'échange au service du village. L'arrivée d'une nouvelle ressource dans une commune représente une opportunité. Elle peut faire émerger des initiatives inédites, car un regard extérieur met souvent en lumière un potentiel que les acteurs locaux n'avaient pas identifié.

Dans un avenir où les réfugiés climatiques des villes vont arriver, la question de l'hospitalité est clé et le maire en est un artisan du quotidien.

Acteur clé du monde rural, la MSA accompagne au quotidien les habitants et les actifs agricoles. Quels nouveaux leviers pourrait-elle mobiliser pour renforcer la cohésion sociale et contribuer à la revitalisation de nos villages ?

Je salue le travail de l'ensemble du réseau de la MSA. C'est dans cet état d'esprit que nous avons souhaité, avec le président Jean-François Fruttero, signer une convention qui donne une direction pour davantage de travail en commun avec les maires ruraux. Nos deux réseaux sont solides et bien présents. Ils doivent être mobilisés pour améliorer la rencontre entre la connaissance du maire qui connaît les problèmes de la population et les services fortement mobilisés de la MSA. L'efficacité de toutes ces actions est déjà le fruit de cette co-construction. Dans la résolution votée à l'unanimité de notre congrès, nous l'affirmons, nous les maires : « *Nous façonnons le village de demain dans une société de la coopération* ». Cette coopération doit également se développer avec la MSA. Il est essentiel de mobiliser nos réseaux respectifs en les incitant à se rapprocher davantage sur des enjeux clés tels que la santé, la mobilité, la jeunesse et le logement.

En vue des municipales de 2026, quel message adresseriez-vous à un jeune qui hésite à s'engager comme maire d'un petit village ?

Si vous en avez envie, poussez la porte de la mairie et engagez-vous. Nous avons besoin de vous... et vous avez besoin de nous ! J'ai souhaité que le congrès adresse un message fort : le futur s'écrit au village. Qui mieux que la jeunesse peut le porter ? Alors retrouvez vos manches, faites votre place et apportez des idées nouvelles.

On nous dit qu'il y aura une pénurie de candidats, c'est justement la preuve qu'il y a de la place ! Prenez-la et enrichissez nos villages de votre fougue et de votre esprit rebelle. Être jeune, c'est nourrir l'ambition permanente de se dépasser : utilisons au mieux cette énergie ! C'est une ressource précieuse. Faisons de nos conseils municipaux l'un des lieux privilégiés où elle s'exprime, au service de la ruralité.

La MSA en soutien

La MSA met en place des dispositifs ambitieux pour soutenir les territoires ruraux, renforcer la solidarité et développer l'accès aux services essentiels.



La MSA s'engage dans des programmes concrets pour les aînés, les familles, les jeunes et le développement local.

Chartes territoriales de solidarités avec les aînés

➤ **Mission** : valoriser la place des aînés dans la vie locale et favoriser leur bien-être.

➤ Actions

- **Développement de services adaptés** : aide à domicile, accompagnement pour les démarches administratives.
- **Maintien du lien social** : organisation d'activités collectives, ateliers, visites.
- **Favoriser l'autonomie** : équipements adaptés, solutions de mobilité, accès aux technologies.

Grandir en milieu rural (GMR)

➤ **Mission** : offrir aux enfants et familles rurales un cadre favorable pour grandir, apprendre et s'épanouir.

➤ Actions

- **Développer l'accueil de la petite enfance** : création ou soutien de crèches, haltes-garderies, assistantes maternelles.

- **Soutenir la parentalité** : organisation de rencontres parents-enfants, accompagnement à l'éducation et à la parentalité.
- **Améliorer la mobilité** : faciliter l'accès aux transports pour les familles, favoriser le covoiturage et les solutions innovantes.
- **Promouvoir l'accès au numérique** : mise en place de formations, équipement numérique pour les enfants et les parents, réduction de la fracture numérique.

Appel à projets jeunes (APJ)

➤ **Mission** : donner aux jeunes de 13 à 22 ans, en particulier en milieu rural, les moyens de s'engager et de construire leur territoire.

➤ Actions

- **Conception et la réalisation** de projets citoyens.
- **L'implication dans la vie locale** et associative.
- **Le développement de compétences** et de l'esprit d'initiative et l'accès à des financements pour concrétiser leurs idées.

Chartes territoriales de solidarités avec les familles

➤ **Mission** : renforcer le lien social et faciliter l'accès aux services pour toutes les familles.

➤ Actions

- **Développer l'accès aux services** : favoriser une meilleure connaissance et utilisation des services locaux (santé, enfance, loisirs, accompagnement social).
- **Créer du lien social** : organiser des rencontres intergénérationnelles et interculturelles, promouvoir des activités collectives.
- **Construire des réseaux d'entraide** : mettre en place des initiatives permettant aux habitants de partager compétences et ressources.
- **Soutenir les actions existantes** : accompagner et financer des projets locaux innovants pour répondre aux besoins spécifiques des familles.



Thierry Manten, vivement félicité pour son engagement, est intervenu pour la dernière fois en tant que premier vice-président devant les administrateurs de la MSA après avoir annoncé ne pas se représenter à ce poste. Le conseil d'administration a ainsi élu un nouveau premier vice-président (lire en page 18).

Assemblée générale de la CCMSA

Un nouveau mandat pour PROTÉGER, INNOVER ET AGIR

Moment fort de la vie de l'institution, la Caisse centrale de la MSA (CCMSA) a tenu le 11 septembre son assemblée générale et élective au centre des congrès de la Cité des sciences à Paris La Villette, en présence de 375 administrateurs. Moments choisis.

« **L**a MSA s'attache chaque jour à faire vivre la promesse de l'ordonnance du 4 octobre 1945 dont nous célébrons les 80 ans : "[...] débarrasser les travailleurs de l'incertitude du lendemain [...] et garantir à chacun, qu'en toutes circonstances, il disposera des moyens nécessaires pour assurer sa subsistance et celle de sa famille dans des conditions décentes" ». C'est par ces mots que Jean-François Fruttero, président de la CCMSA, a ouvert son discours, avant de partager les orientations majeures engagées l'an dernier. « Je souhaite notamment mettre en lumière les nombreuses actions d'aller vers, qui illustrent pleinement notre approche proactive auprès de nos adhérents. L'objectif est clair : permettre à chacun de faire valoir ses droits et lutter contre le non-recours, qu'il s'agisse de prestations sociales ou d'accès aux soins. »

Anne-Laure Torrèsin, directrice générale, a ensuite présenté les points forts du rapport d'activité 2024

de la CCMSA. Parmi ceux-ci, la préparation et la mise en œuvre des grandes réformes sociales, notamment des mesures de simplification, la refonte du dossier d'affiliation, la pérennisation du Titre emploi simplifié agricole, l'assouplissement du congé paternité des non-salariés, l'accès facilité aux échéanciers de paiement ou encore le dispositif innovant lancé par le conseil d'administration : l'aide au répit dédiée à la gestion administrative (Le Bimsa juillet – août 2025, page 18).

« Fidèles à notre engagement, nous agissons concrètement pour rendre nos services plus accessibles, partout et pour tous, insiste Anne-Laure Torrèsin. Dans un contexte national et international empreint d'incertitudes, c'est ensemble que nous réaliserons notre ambition d'offrir un service de qualité à tous nos adhérents et d'être présents là où d'autres ne le sont plus, dans ces territoires ruraux qui ont besoin de nous. »

Au-delà de l'accompagnement au quotidien, Jean-François Fruttero a par ailleurs rappelé la capacité de la MSA

à être force de proposition. « Notre livre blanc en faveur des femmes en agriculture en est une belle illustration. Cet été, la ministre de l'Agriculture a lancé une consultation citoyenne sur leur place dans le secteur, largement inspirée par nos travaux. »

Répondre présent face aux crises

Le président, qui a été reconduit dans ses fonctions par le conseil d'administration nouvellement élu, est également revenu sur les événements qui ont marqué le monde agricole : « La conjonction de multiples crises (sanitaire, climatique, géopolitique) a ébranlé le modèle économique de nombreuses structures, n'épargnant quasiment aucune filière. C'est pourquoi la MSA continue sans relâche son travail de soutien et d'accompagnement des exploitations, des entreprises et de leurs salariés, jouant un rôle primordial d'amortisseur de crise pour tenter de surmonter



Photos : Franck Beloncle / CCMSA Image

375 administrateurs se sont déplacés pour élire le conseil d'administration de la CCMSA, qui a été renouvelé à 50 %.

Découvrez l'interview croisée du président, premier vice-président et de la directrice générale, les grandes actions menées par la CCMSA en 2024 et les chiffres-clés de l'année sur : rapport-activite.msa.fr.

les périodes de turbulence. Avec détermination, riches de l'engagement de nos élus et partenaires, nous mobilisons tous les leviers d'aide pour veiller à apporter des réponses adaptées aux besoins les plus essentiels des ressortissants en difficulté, en portant une attention toute particulière aux situations de mal-être. » Le réseau des Sentinelles agricoles, composé de 8 054 volontaires, participe notamment au repérage des signaux de détresse et oriente vers les bons interlocuteurs. En 2024, les signalements ont ainsi augmenté de 31 %. Pour les agriculteurs et salariés épuisés, des dispositifs concrets sont proposés : aide au remplacement, soutien psychologique, séjours de repos, activités physiques, groupes de parole...

MSA 2030, notre boussole

À l'aube de ce nouveau mandat, les regards se tournent désormais vers l'avenir et les prochains enjeux de l'institution. En premier lieu, la future convention d'objectifs et de gestion (COG) signée avec l'État pour 2026-2030. « Nous avons déjà démontré, lors de la précédente COG, notre capacité à transformer

nos engagements en actions concrètes, affirme Thierry Manten, premier vice-président, qui a annoncé lors de son discours ne pas se représenter à ce poste. *En cinq ans, malgré un contexte difficile, nous avons su maintenir le cap d'une modernisation ambitieuse, tout en restant fidèles à nos valeurs de service public, de proximité et de solidarité.*

Aujourd'hui, dans un contexte budgétaire contraint, il est essentiel que ces efforts ne se fassent pas au détriment des habitants des territoires ruraux. Le plan stratégique MSA 2030, adopté l'an dernier, constitue notre boussole. Pour répondre aux besoins concrets des populations agricoles et rurales, nous souhaitons intensifier les projets territoriaux, en partenariat avec les pouvoirs publics, les élus locaux, les autres régimes de sécurité sociale et les associations de terrain. *En travaillant avec l'ensemble des parties prenantes, nous avons une ambition forte : faire en sorte que chaque territoire reste vivant, attractif et pleinement intégré dans une ruralité qui constitue le socle de notre souveraineté alimentaire et de notre cohésion sociale.* »

Les délégués : un collectif engagé

Avant de terminer cette assemblée générale par la dernière étape du processus démocratique des élections MSA, le vote pour élire le conseil d'administration (voir page 18), Sabine Delbosc-Naudan, présidente de la commission de l'action mutualiste de la CCMSA, est revenue sur la dernière

année du mandat et l'implication des délégués sur les territoires.

En 2024, 2 108 actions ont ainsi été menées par 5 250 élus bénévoles, bénéficiant à plus de 146 000 personnes (+ 32 % en un an). L'équivalent de 29 267 heures de bénévolat. « Cette organisation mutualiste est précieuse. Elle est une spécificité de notre régime que nous devons continuer à porter, à préserver, à valoriser et surtout à faire vivre. Grâce à l'action de ses élus, au temps qu'ils consacrent aux autres, à la diversité des sujets abordés, nous contribuons concrètement au bien-vivre en milieu rural. Ce fonctionnement démocratique nous confère à la fois une légitimité forte et une responsabilité importante. »

Après quelques exemples concrets, Sabine Delbosc-Naudan conclut en lançant l'action commune 2025, qui sera consacrée au thème d'Octobre rose et de la prévention santé dédiée aux femmes. Moment phare de l'année, ce rendez-vous lancé en 2022 mobilise plus de 1 500 délégués et 400 partenaires (lire aussi en page 5). Le démarrage de ce nouveau mandat lance une dynamique importante d'accompagnement des élus afin de fédérer ce collectif engagé sur les territoires pour les cinq prochaines années.

Marie Molinaro

2 166 saisines du médiateur

Jean-Marie Marx, médiateur de la MSA, a présenté son bilan annuel. En 2024, il dénombre une augmentation des saisines de 7 %, le plus haut niveau atteint depuis 25 ans. Si ce chiffre montre que la médiation est mieux connue, le taux d'irrecevabilité (56,3 %, le plus haut jamais atteint également) vient le nuancer ; en première cause : les demandes se situant en dehors du champ de compétences du médiateur. Parallèlement, les saisines concernant des problèmes de qualité de services continuent de diminuer : elles sont passées de 35 % en 2021 à 23,5 % en 2024. « C'est significatif, cela prouve l'amélioration de la qualité de services de manière générale », note Jean-Marie Marx. Celles portant sur des questions de droit, notamment en maladie ou prestations sociales et familiales augmentent légèrement (une saisine sur cinq). Ces dernières restent par ailleurs en tête des demandes (31,2 %), suivi de celles sur la maternité/paternité et l'invalidité (24,2 %).

Découvrez le rapport annuel complet sur msa.fr.



© Franck Belorcle/CCMSA Image

Conseil d'administration de la CCMSA

Jean-François Fruttero RÉÉLU PRÉSIDENT

Le nouveau conseil d'administration de la Caisse centrale de la MSA élu le 11 septembre a confirmé Jean-François Fruttero à la présidence et élu François Serpaud premier vice-président, marquant l'aboutissement d'un processus démocratique engagé par les adhérents de la MSA au printemps.

1^{er} collège

- 19 **Serge Bionnier**, MSA Auvergne
- 24 **Hélène Dapvri**,
MSA Bourgogne
- 25 **Sabine Delbosc-Naudan**,
MSA Midi-Pyrénées Nord
- 22 **Jean-Marie Gautier**, MSA Poitou
- 20 **Frédéric Lanneau**,
MSA Île-de-France
- 12 **Bruno Ledru**,
MSA Haute-Normandie
- 4 **Manon Pisani**,
MSA Sud Aquitaine

- 23 **Sylviane Pralus**,
MSA Côtes Normandes
- Cédric Saur**⁽¹⁾, MSA Languedoc

2^e collège

- 26 **Didier Aubert**, MSA Auvergne
- 6 **Lucia Stefania Battaglia**,
MSA Portes de Bretagne
- 9 **Cédric Capy**, MSA du Limousin
- 2 **Patricia Coetsier**,
MSA Nord-Pas de Calais
- 17 **Rachel Dumont**,
MSA de Maine-et-Loire

- 15 **Thierry Girard**,
MSA Alpes du Nord
- 5 **Thierry Manten**, MSA Picardie
- 10 **Brigitte Ménétreu**,
MSA Ardèche Drôme Loire
- 8 **Isabelle Ouedraogo**,
MSA Berry-Touraine
- 16 **François Serpaud**, MSA Nord-Pas
de Calais
- 18 **Laurent Sure**,
MSA Dordogne, Lot et Garonne
- 13 **Xavier Valette**,
MSA Ardèche Drôme Loire

3^e collège

- 3 **Jean-François Fruttero**,
MSA Dordogne, Lot et Garonne
- 7 **Anne Gautier**,
de MSA de Maine-et-Loire
- 21 **Mickaël Jacquemin**,
MSA Marne Ardennes Meuse
- 11 **Étienne Losser**, MSA d'Alsace
- 14 **Marie-Claude Salignon**,
MSA Alpes-Vaucluse
- 1 **Bernard Simon**, MSA d'Armorique

Au nom de l'Unaf

- 27 **Nathalie Chauchard**,
représentant les non-salariés,
MSA Midi-Pyrénées Nord
- Roland Grimault**⁽¹⁾,
représentant les salariés

(1) : Absent sur la photo.



François Serpaud, élu premier vice-président

Succédant à Thierry Manten, François Serpaud, 61 ans, a été élu premier vice-président de la CCMSA. Cadre commercial chez Groupama Nord-Est depuis 1991, il est engagé de longue date pour la MSA et le monde agricole. Administrateur de la MSA Nord-Pas de Calais, il siège au conseil d'administration central depuis 2020 et a exercé de nombreux mandats dans la retraite complémentaire et la prévoyance des salariés de l'agriculture.

« C'est un honneur d'avoir été élu, a-t-il déclaré. J'aurai à cœur, aux côtés du président Jean-François Fruttero, de défendre les valeurs de mutualisme de la MSA et les intérêts de nos assurés. Plus que jamais, la MSA doit être un acteur indispensable à notre modèle de protection sociale et accompagner un monde agricole en pleine mutation. Grâce à l'implication de ses salariés, délégués et administrateurs, elle a les moyens d'être un partenaire privilégié pour tous. »

INSTANTS

SANTÉ JEUNES

“

En soirée, je n'osais jamais dire non à un verre.

Grâce aux équipes

instants santé jeunes

j'ai osé poser des limites
et maintenant je passe
de meilleures soirées.

Anaïs, 19 ans

Tu n'es pas
SEULE





Photos : Nicolas François / Le Bimsa

1



2



Les Terres de Jim

UNE GRANDE FÊTE POUR DÉFENDRE LA PRODUCTION FRANÇAISE

Du 12 au 14 septembre, la Seine-Maritime a accueilli la 11^e édition des Terres de Jim, grande foire dédiée à l'agriculture. Objectif : valoriser les filières nationales et les faire connaître au grand public. Cette opération séduction a attiré 75 000 curieux.

« Il y a un réel besoin de communiquer sur le monde agricole et d'apporter de la nuance au débat. » Pour défendre sa vision de l'agriculture, Maryse Dallene, sous-directrice de la MSA Picardie, a volontiers parcouru la centaine de kilomètres qui sépare Amiens de Vieux-Manoir, en Seine-Maritime, où s'est déroulée la 11^e édition des Terres de Jim, la plus grande fête agricole en plein air d'Europe, organisée par le syndicat des Jeunes agriculteurs (JA). L'organisation professionnelle, qui revendique 50 000 membres, veut faire entendre sa voix.

Entre les ateliers, les animations et les concerts, Rémy Silly, délégué régional JA de la région Centre-Val de Loire est ravi de pouvoir échanger avec ses pairs dans cette ambiance festive et décontractée, mais aussi politique. « On n'est pas uniquement là pour prendre l'apéro avec nos confrères, sourit-il. Le panier moyen consacré à l'alimentation est en baisse constante depuis les années 1960. Il faut que les consommateurs et les pouvoirs publics comprennent

que produire en France a un coût et qu'il est nécessaire d'investir. Je pense notamment que la filière fruits et légumes doit être largement relocalisée. » Selon France Agrimer⁽¹⁾, près d'un fruit ou légume sur deux consommé en France est importé.

Un mélange de revendications et de bonne humeur qu'on retrouve au stand de la chambre d'agriculture de Seine-Maritime, où sa présidente Laurence Sellois veut montrer que : « Le monde agricole, ce n'est pas que les barrages et les manifestations. Nous voulons confronter le grand public à la réalité de notre métier, expliquer que l'équilibre de la production française est fragile si l'on ne veut pas dépendre d'autres parties du monde pour se nourrir. Je pense notamment aux volailles, aux œufs et aux bovins. C'est indispensable si l'on souhaite attirer des jeunes dans le métier. » Un vrai défi alors que près de la moitié des exploitants en activité seront à la retraite d'ici 10 ans.

Ce défi, Colin Nicol est prêt à le relever. Bénévole pour Les Terres de Jim, il est actuellement en formation

pour obtenir le bac agroéquipement à la maison familiale et rurale de Buchy, située à une trentaine de kilomètres au nord de Rouen. S'il n'est pas fils d'agriculteurs, ce grand gaillard de 17 ans a toujours vécu à la campagne et se souvient être monté sur le tracteur de ses voisins tout-petit. Il est actuellement en stage chez un vigneron des Corbières, en Occitanie. « Comme tous les gens de ma classe, j'aime vraiment ce que je fais, indique-t-il, je savoure le bonheur de travailler dehors. J'aimerais m'installer en Normandie, où les terres sont fertiles et les nappes phréatiques en bon état. »

La tête sur les épaules

Également bénévole le temps du week-end, son camarade de classe Baptiste Servaes, 16 ans, est toutefois conscient des difficultés. « Lors de mon premier jour de travail, mon patron, blasé, m'a dit que ce métier n'avait pas d'avenir. » Mais lui garde la tête sur les épaules et a déjà réfléchi



1 Christian Le Carpentier, retraité de la filière lin, propose une démonstration du travail traditionnel du lin, dont la culture est une spécialité de Normandie.

2 Le principe du loto-bouse : un sol quadrillé de cases numérotées, quelques vaches, on choisit ses numéros, le hasard et la nature font le reste.

3 Course effrénée de tracteurs-tondeuses transformés en bolides.

4 Les veaux charolais participent à l'un des nombreux concours agricoles du week-end.

à son business plan : « *Je sais que la petite exploitation à l'ancienne, c'est fini, il faut se réinventer. J'aimerais m'installer en polyculture tout en montant une entreprise de machinisme agricole pour proposer des prestations de moissonnage par exemple* ». Tout près de ces deux apprentis, des petits écoliers ont chaussé leurs bottes en caoutchouc pour piétiner les chemins de terre et participent à des animations découvertes afin de tout savoir sur les plantes et végétaux locaux.

Au pays du lin

C'est le cas du lin, dont 75 % de la production mondiale est cultivée sur une zone allant de la Normandie aux Pays-Bas, en passant par les Hauts-de-France. 131 000 hectares sont plantés en France, notamment dans le pays de Caux, en Seine-Maritime, surnommé le Pays du Lin. Le secteur, qui fait travailler près de 11 000 liniculteurs, est bien sûr à l'honneur aux Terres de Jim.

Les membres de l'association générale des producteurs de lin évoquent le dynamisme de la filière dont la surface agricole a augmenté de 133 % en 10 ans. La plante est un emblème de la production régionale très appréciée à l'international, notamment en Asie. L'immense majorité du lin textile normand est en effet consacré à l'exportation. Cependant, une nouvelle filature ouverte il y a trois ans commercialise des vêtements *made in* Normandie sous la marque « Lin de France ».

Près de 75 000 personnes ont assisté à ces trois jours de foire. Les visiteurs du vendredi étaient largement composés de scolaires. Samedi et dimanche,

le grand public a répondu présent. Tout a été fait pour l'attirer : tapis à mémoire de forme pour le repos des vaches, machines à traire high-tech et tracteurs rutilants et surtout le concert de Black M ou encore les courses de tracteurs-tondeuses largement bidouillées pour être transformés en engins de circuit, avec quelques cascades à la clé. Comme un symbole d'un monde agricole riche, semé d'embûches mais qui cherche à s'adapter.

Nicolas François

(1) Établissement public sous tutelle du ministère de l'Agriculture. Il participe à la mise en œuvre des politiques publiques dans les secteurs de l'agriculture, de l'agroalimentaire, de la pêche et de l'aquaculture.

Un village MSA au cœur normand

Un bon coup de pédale pour la bonne cause : les visiteurs du village MSA pouvaient participer au défi vélo solidaire, où chaque kilomètre parcouru était transformé en don pour la Ligue contre le cancer. 781 euros ont été récoltés pour l'association. Par ailleurs, le décor des stands, composé notamment de trompe-l'œil de maisons à colombages, s'inspirait de la commune de Ry, en Seine-Maritime. « *Cela représente notre ancrage sur le territoire*, explique Marie Garnavault, sous-directrice de la MSA Haute-Normandie. *Nous*



Au stand MSA, les visiteurs ont pédalé au profit de la Ligue contre le cancer.

avons su montrer la force de nos différents services pour proposer le meilleur accompagnement à nos adhérents. » Durant trois jours, sur le village réalisé en collaboration avec l'Union des fédérations agricoles normandes, les milliers de curieux ont pu tester le simulateur de tracteur, jouer à un mikado géant, se sensibiliser à la prévention du cancer du sein et bien sûr s'informer sur les différents services de la MSA et ses partenaires (Présence Verte, MSA Services Haute-Normandie, MSA Tutelles 27, l'association de vacances de la Mutualité agricole et l'association de santé, d'éducation et de prévention sur les territoires).

Autres temps forts : la table ronde sur le glanage solidaire animée par Solaal (l'association de Solidarité des producteurs agricoles et des filières alimentaires), la signature d'une convention entre la MSA et France Travail pour dynamiser l'emploi agricole ou encore la visite du réalisateur Édouard Bergeon. La présence en nombre des délégués MSA, maillons essentiels de la Sécurité sociale agricole sur les territoires, a été saluée par Grégoire Petit, président de la MSA Haute-Normandie : « *Nous avons vu beaucoup de délégués, et notamment des jeunes. Une cinquantaine a participé activement à l'animation du village durant tout le week-end et une centaine est venue le découvrir* ».



Interview ROMAIN JEANTET : « Les écoles d'ingénieurs innovent en permanence »

Depuis le 1^{er} septembre, Romain Jeantet, ingénieur agronome, dirige l'institut Agro Rennes-Angers, l'un des principaux centres français d'enseignement supérieur et de recherche dédié à l'agriculture, à l'alimentation et à l'environnement. Il revient sur sa première rentrée et les défis à venir.

Comment s'est passée votre rentrée ?

Romain Jeantet : Les diverses rentrées de l'institut Agro Rennes-Angers ont eu lieu le 1^{er} septembre pour le campus d'Angers et le 2 septembre pour celui de Rennes. Elles se sont bien déroulées. Nous retrouvons des jeunes très motivés et nous avons globalement réussi à finaliser notre recrutement. Angers propose deux cursus d'ingénieurs tournés vers l'horticulture et le paysage. À Rennes, nous formons des ingénieurs en agronomie et en alimentation. Nous couvrons un large éventail de spécialisations – plus de 70 avec les autres écoles de l'institut Agro – allant de la production agricole à l'alimentation, en passant par le cadre de vie.

Une grande école

L'institut Agro Rennes-Angers forme près de 2 000 étudiants par an, essentiellement des ingénieurs, aux côtés des établissements de Montpellier et de Dijon. Cette grande école XXL représente le plus grand centre français d'enseignement supérieur et de recherche dédié à l'agriculture, à l'alimentation et à l'environnement. Elle propose des formations initiales et continues. Elle est membre du réseau universitaire européen en sciences du vivant Euroleague for Life Sciences (ELLS). Romain Jeantet a rejoint le directoire en sa qualité de directeur.

Pour aller plus loin : institut-agro.fr
institut-agro-rennes-angers.fr

Ces formations préparent-elles au métier d'agriculteur ?

Certains diplômés s'installent en agriculture : ce n'est pas très fréquent, mais cela arrive. Cela peut être dans le cadre d'une reprise d'exploitation familiale, par des étudiants ayant suivi un cursus académique de haut niveau tout en gardant l'idée de reprendre la ferme familiale. Mais l'installation peut se faire aussi *ex nihilo*, motivée par l'attrait de la terre, l'appétence pour le vivant et l'envie d'expérimenter de nouvelles pratiques.

Il y a quelques années, une diplômée du cursus agronome s'est ainsi installée en Centre-Bretagne, dans le sud des Côtes-d'Armor. Elle se définit comme « ingénieure paysanne ». Elle pratique un système laitier 100 % herbagé, relevant de l'agriculture de conservation des sols, ce qui suppose un niveau de maîtrise technique très élevé.

Ancien directeur des études, maître de conférences puis professeur, vous avez changé de fonction pour diriger l'institut : c'est un nouveau cap ?

Mon parcours traduit une véritable passion pour la formation. J'ai éprouvé énormément de plaisir à enseigner pendant 30 ans. Aujourd'hui, et pour ce mandat de cinq ans, je change de posture : mon rôle est de définir la stratégie de l'établissement

et de la mettre en œuvre. Mon objectif est de rendre l'école attractive, de mieux la faire connaître pour attirer des étudiants et de la faire évoluer.

Les formations d'ingénieurs s'adaptent-elles aux mutations du monde agricole ?

Nous innovons en permanence. Depuis quatre ans, nous transformons les formations d'ingénieurs selon une approche par compétences, en phase avec les attentes des filières.

Nous développons aussi des partenariats : l'an dernier, nous avons créé un double diplôme avec l'École nationale de la statistique et de l'analyse de l'information (Ensa) ainsi qu'un double diplôme avec Sciences Po Rennes. Cette préparation ingénieur-école de sciences politiques, en six ans, recrute dès le bac : les deux premières années, les étudiants alternent chaque jour entre les cours à Sciences Po et ceux de l'institut Agro. Ils acquièrent ainsi une culture croisée entre sciences politiques, sciences humaines, sociales et ingénierie. Pour nous, il s'agit de développer l'offre de formations et de dessiner des possibles en termes de projection d'études pour les apprenants. Nous espérons renforcer le vivier d'étudiants prêts à rejoindre notre établissement et l'enseignement agricole d'une manière plus générale. Cette question de





© Julien Mignot

Après une période d'intérim, Romain Jeantet est nommé à la direction de l'institut Agro Rennes-Angers, établissement de formation des ingénieurs spécialisés dans l'agriculture et l'alimentation.

l'attractivité est un sujet de très grande importance pour le début de mon mandat.

Vous vous inscrivez donc dans la loi d'orientation qui vise à assurer le renouvellement des générations ?

Exactement. La direction générale de l'enseignement et de la recherche et le ministère de l'Agriculture ont inscrit des objectifs de croissance des effectifs dans la loi. Entre 2017 et 2030, nous devons augmenter de 30 % nos effectifs d'élèves ingénieurs. Nous avons déjà parcouru les deux tiers du chemin. Nous préparons également le déploiement du bachelor agro, dans le cadre de la première vague d'accréditation de bachelors

aits 60 European Credits Transfer System (année complémentaire après un BTS, par exemple). Sur les 16 bachelors prévus à l'ouverture en 2026, cinq seront portés par l'institut Agro dont deux par celui de Rennes-Angers : l'un avec le lycée Théodore-Monod (Le Rheu) et Nantes-Terre-Atlantique, centré sur l'installation en agriculture, l'autre avec le lycée du Fresne à Angers, consacré au végétal spécialisé.

La loi prévoit aussi le dispositif « expert associé ». De quoi s'agit-il ?

Il vise à faciliter et accélérer la transmission des nouvelles pratiques et connaissances liées aux transitions agricoles. L'objectif n'est pas que l'expert enseigne directement aux élèves, mais qu'il forme les enseignants de l'enseignement technique agricole, en leur apportant connaissances et méthodes pédagogiques adaptées.

L'expertise sera le plus souvent proposée à distance (visioconférences, webinaires), mais aussi parfois sur place. Notre école est en cours de conventionnement et a déjà identifié des experts parmi ses enseignants-chercheurs, dans des domaines tels que l'agroécologie, l'adaptation des cultures et élevages, la gestion des ressources en eau ou l'innovation technologique et numérique.

L'ancrage territorial est-il central ?

Plus que jamais. La formation en horticulture a fêté ses 150 ans en 2023 et celle en agronomie fêtera ses 200 ans dans cinq ans. Ces spécialités se sont construites en réponse

Rentrées scolaires : les nouveautés à retenir

➤ **Le Bachelor Agro (niveau Bac +3) :** ce nouveau diplôme crée un pont entre le BTSA et les écoles d'ingénieurs agronomes. Le lancement est prévu pour la rentrée 2026 mais les préparatifs sont déployés dès cette année. Déjà six parcours sont finalisés : alimentation et agroalimentaire durables, élevage et transitions, entreprendre, accompagner et manager en agriculture, génie agronomique et transitions...

➤ **Nouvelle mission :** l'enseignement agricole s'engage pour renouveler les générations et développer des connaissances et compétences en matière de transitions climatique et environnementale.

➤ **Experts associés :** ce dispositif vise à accélérer la transmission aux apprenants et personnels éducatifs des connaissances et compétences nouvelles relatives aux transitions climatique et environnementale dans les domaines des techniques agronomiques, zootechniques ainsi qu'en matières entrepreneuriale et numérique.

aux besoins des filières du territoire et, même si elles rayonnent au niveau national et international, restent étroitement liées aux acteurs locaux. À Rennes, nous avons par exemple une spécialisation unique en halieutique (écologie marine, gestion de la pêche, transformation des produits d'origine marine), en lien avec la façade atlantique. À Angers, l'horticulture et le paysage évoluent dans un bassin historique de pépinières et d'entreprises spécialisées, en lien étroit avec l'école.

Propos recueillis par **Fatima Souab**

Les chiffres de L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE



218 000

élèves, étudiants

(dont 49 000 apprentis)

46 %
de filles



54 %
de garçons



796 établissements techniques
(220 publics, 576 privés)

19 écoles d'enseignement
supérieur agricole

147 centres de formation
d'apprentis (98 publics, 49 privés)

Source : ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire.



Après avoir rencontré les nouveaux délégués chez eux cet été, la MSA d'Armorique les a accueillis en septembre dans les locaux Saint-Brieuc et Landerneau.

Nouveaux délégués

Dans les coulisses de la MSA

Du 9 au 30 septembre, la MSA d'Armorique a proposé à ses délégués des journées portes ouvertes sur ses sites de Saint-Brieuc et de Landerneau. À la rencontre des collaborateurs et de leurs confrères, un moment d'échanges marquant pour ce début de mandat.

En ce 16 septembre, c'est un peu la rentrée pour Véronique, Jean-Claude, Damien, Patrick, Jean-Yves, Philippe, Delphine et Éric. Ce jour-là, la MSA de Saint-Brieuc ouvre grand ses portes pour ces invités très spéciaux, qui vont pouvoir en découvrir les coulisses. Au cœur de la vie mutualiste de l'institution, ces vigies des territoires prennent le pouls du monde agricole et rural afin d'aider les adhérents au quotidien et enrichir l'accompagnement de la MSA. Nouvellement élus ou réélus, lors des élections des délégués en mai dernier, ils sont invités à démarrer ce nouveau mandat par une journée en immersion avec les équipes de la MSA d'Armorique. Au programme : présentation de l'institution et visite d'un service.

En immersion

« Le but est de s'imprégner par petites touches du fonctionnement du régime agricole, et de donner envie d'aller plus loin grâce aux formations complètes qui leur seront proposées en 2026, explique Annie Bertrand, animatrice de la vie mutualiste dans les Côtes d'Armor. C'est important car

même dans les communes très rurales, de moins en moins de personnes connaissent la MSA, y compris parmi les élus municipaux. Il y a un travail de vulgarisation à faire qui peut passer par nos délégués. »

Ainsi, quatre journées portes ouvertes leur ont été proposées durant le mois de septembre sur les deux départements. Une première pour la caisse qui a rencontré un vif succès : une centaine de personnes ont répondu présentes, curieuses d'en savoir plus pour mieux s'engager. Quelles populations adhèrent à la MSA ? Comment s'organisent les services ? Quelles mis-

sions sont menées ? Quels sont les financements ? Après avoir balayé les grands principes du régime de sécurité sociale agricole, les participants ont pu découvrir différents services selon les sites : santé, accueil, plateforme de services ou encore numérisation... À Saint-Brieuc, nos sept visiteurs du jour se sont rendus au service famille pour une immersion dans le travail quotidien des collaborateurs du pôle logement, précarité ou encore enfance. Démonstration de la gestion d'un dossier et des outils, du circuit de la dématérialisation et de sécurisation des données sensibles... Les salariés volontaires détaillent aux visiteurs toutes les étapes réalisées et les difficultés rencontrées. « Nous avons vu la complexité de traitement d'un dossier », constate Jean-Yves Jouan, ancien salarié du Cerfrance, élu à Lannion. « On comprend mieux désormais les délais qu'il peut y avoir, ajoute Delphine Lesaignoux, gérante d'une ferme pédagogique à Corseul et formatrice. On peut vite être amené à oublier que derrière l'ordinateur, il y a de l'humain, des personnes qui font de leur mieux. Et on a vu des salariés très impliqués, qui ont à cœur de bien faire, au plus rapide et au plus juste car ils savent que derrière, il peut y avoir des personnes en grande difficulté. »

Les sept délégués sont repartis ravis de leur journée et encore plus motivés à en apprendre davantage. Exploitants, salariés, retraités ou actifs, et même maire de commune, tous ont à cœur de mieux comprendre le système afin d'aider leur prochain, d'être utiles sur leur territoire.

Marie Molinario



À Saint-Brieuc, les participants ont rencontré les opérateurs du service famille, qui leur ont présenté leur travail quotidien.

Photos : MSA d'Armorique

Réforme

Le conjoint peut devenir salarié, associé, chef d'exploitation.

Pour aller plus loin



msa.fr

Le statut de collaborateur d'exploitation

6 QUESTIONS POUR COMPRENDRE

Le statut de collaborateur d'exploitation est désormais limité à cinq ans sur toute une vie professionnelle. Si deux alternatives sont proposées pour poursuivre l'activité, ce choix n'est pas qu'une simple formalité : il vise à mieux reconnaître l'engagement professionnel du conjoint et à garantir une protection sociale plus complète.

1 C'est quoi un statut de collaborateur d'exploitation ?

Il permet au conjoint du chef d'exploitation ou d'entreprise de participer régulièrement à l'activité agricole. Ce statut ne peut être conservé par une personne pendant plus de 5 ans sur toute une vie professionnelle. Il confère une reconnaissance juridique et assure une couverture sociale. Le collaborateur d'exploitation bénéficie de l'ensemble des prestations d'assurance vieillesse, assurance contre les accidents du travail et les maladies professionnelles, de l'assurance invalidité, de l'assurance maladie (indemnités en cas d'accident du travail, indemnités journalières en cas de maladie) ainsi que de l'allocation de remplacement en cas de maternité.

2 Quelles sont les personnes concernées ?

Le statut concerne le conjoint du chef d'exploitation ou d'entreprise agricole qui exerce une activité régulière au sein de l'exploitation. Cela peut être l'époux ou l'épouse, le partenaire lié par un pacte civil de solidarité (Pacs) ou le concubin. En France, 15 568 conjoints collaborateurs ont participé régulièrement à la vie d'une exploitation agricole en mars 2025.

3 Pourquoi réformer ce statut ?

La protection sociale associée à ce statut a été jugée insuffisante par le législateur. Peu coûteux, le statut offre en contrepartie des prestations sociales limitées (droits retraite). Afin de renforcer les droits sociaux des personnes participant à l'activité agricole, sa durée a été limitée à 5 ans sur toute la vie professionnelle. La loi dite « Chassaigne 2 » (article 3 de la loi du 17 décembre 2021) est à l'origine de cette mesure. Objectifs : rendre visible le travail effectué par les conjoints, en grande majorité des femmes, au sein de la ferme, sécuriser la situation du conjoint en cas de séparation et garantir une protection sociale complète équivalente à celle des autres travailleurs, notamment en matière de retraite complémentaire et d'accès à la formation professionnelle.

Le saviez-vous ?

Depuis le 1^{er} janvier 2006, la dénomination « collaborateur d'exploitation » remplace celle de « conjoint collaborateur ».

4 Quand ce statut prendra-t-il fin ?

Il prend fin le 31 décembre 2026 pour tous les collaborateurs d'exploitation affiliés au 1^{er} janvier 2022 et avant cette date. Des exceptions subsistent. Le collaborateur âgé de 67 ans avant le 1^{er} janvier 2032 pourra conserver ce statut jusqu'à sa retraite. Il n'est pas concerné par la réforme. Par ailleurs certains événements de la vie (cessation d'activité de l'exploitation ou divorce) peuvent entraîner la suspension du décompte du délai de cinq ans, lequel peut reprendre ultérieurement.

5 Par quoi est-il remplacé ?

Jusqu'au 31 décembre 2026, il revient au chef d'exploitation d'affilier son conjoint. Trois possibilités s'offrent à lui : un statut de salarié, de chef d'exploitation ou d'associé. En l'absence de démarche de sa part, le statut de salarié sera automatiquement attribué. Pour information, opter pour l'un ou l'autre statut implique des impacts sur le niveau des cotisations sociales ou sur la gestion de l'exploitation. Le site vos-cotisations-en-clair.msa.fr permet de les mesurer et d'anticiper ce choix.

6 Où trouver de l'information et de l'aide ?

Toutes les informations sont disponibles sur msa.fr. Une foire aux questions apporte des éclairages et des conseils pour tout comprendre des nouvelles dispositions touchant à ce statut. La MSA mobilise également ses équipes pour accompagner ceux qui le souhaitent.

Instants aidants est un numéro d'écoute et d'orientation pour les proches qui s'occupent d'une personne de leur entourage.

Prévention santé

Instants aidants : L'ÉCOUTE QUI FAIT LA DIFFÉRENCE

Un nouveau dispositif, Instants aidants, a été lancé par la MSA en janvier dernier. Il vise à soulager les proches qui accompagnent au quotidien une personne âgée, malade ou en situation de handicap. Partagés entre leurs responsabilités personnelles et leur rôle d'aidant, beaucoup s'épuisent en silence.

« **C**omment vous, vous allez ? » Cette simple question a changé beaucoup de choses pour Camille⁽¹⁾, éleveuse, d'une cinquantaine d'années, devenue aidante familiale depuis près d'un an. Après la mort de son père, sa mère a traversé une période de dépression puis a fait une chute, la rendant dépendante et nécessitant une présence quotidienne.

Soutien moral, organisation du quotidien, aide à la toilette, ménage et conception des repas... comme entre 8 et 11 millions de Français, dont la moitié exerce une activité professionnelle, cette éleveuse doit endosser le rôle de soignante tout en continuant à travailler. « Il fallait que je gère à la fois ma vie et mon travail en étant présente tous les jours pour elle. Le soir je ne pouvais pas partir tant qu'elle n'était pas au lit. Je ne dormais plus », explique-t-elle, la voix chargée d'émotion.

Ses frères et sœurs ne réalisent pas l'ampleur de ce qu'elle vit, son médecin ne l'épaule pas. Camille se sent très seule et perd pied. « J'étais complètement perdue. Personne n'a senti ma détresse : il me fallait de l'aide. J'ai commencé à me dire que j'allais y laisser ma peau », explique-t-elle.

Libérer la parole

C'est pour prévenir ces moments de rupture qu'intervient Instants aidants. Ce dispositif innovant sensibilise les aidants à l'impact que peut avoir leur engagement sur leur santé et les reconnecte au système de soins en les orientant vers des structures du territoire. L'accompagnement, individuel et personnalisé, s'adapte au rythme de chaque aidant : un professionnel de santé, l'infirmier référent, assure le suivi par téléphone, dédiant un temps précieux à la santé de l'aidant lui-même. À

l'issue de cet accompagnement, chaque aidant bénéficie d'une consultation de prévention chez le médecin de son choix, sans avance de frais, prise en charge intégralement par la MSA. À l'occasion d'un bilan de prévention santé, Camille est orientée vers le dispositif et mise en relation avec une infirmière référente. Marina Marteau est l'une des professionnelles qui suivent ces proches en détresse, la semaine de 9 à 17 heures. « On accompagne les aidants en les écoutant et en les aiguillant vers des aides ou d'autres dispositifs de leur territoire. Le fait d'être dans l'écoute active, le non-jugement, leur donne un espace pour se décharger émotionnellement. »

Un échange bienvenu pour des personnes parfois isolées, qui ne savent pas vers qui se tourner parmi la multitude de dispositifs et ne connaissent pas forcément toutes les aides qu'elles pourraient activer. Grâce à ce soutien, Camille a pu libérer sa parole mais aussi déculpabiliser

et accepter progressivement la perte d'autonomie de sa mère. Elle a mis en place une nouvelle organisation qui lui permet de souffler. « *Je culpabilisais beaucoup, se rappelle-t-elle. Dans le milieu agricole, les gens se taisent, ce n'est pas dans les mentalités de se confier... Avec l'infirmière qui m'accompagne, je me sens écoutée. Elle est la seule qui m'a demandé si moi j'allais bien.* » Sa mère est aujourd'hui prise en charge une journée par semaine en accueil de jour. « *Elle est très heureuse là-bas, elle rencontre d'autres personnes et elle est stimulée.* » Une aide-ménagère passe également tous les trois jours ainsi que des infirmières pour lui faire prendre ses médicaments. Ses frères et sœurs s'impliquent également plus pour lui apporter un soutien.

En proposant une oreille attentive, des conseils et un relais, Instants aidants offre un répit aux proches et permet de rompre l'isolement en milieu rural.

Coline Lucas

(1) Prénom d'emprunt.

Un numéro gratuit pour les aidants

Le dispositif s'adresse à tous les proches aidants, adhérents ou non à la MSA. Il propose un accompagnement personnalisé par téléphone avec un professionnel de santé :

➤ **Numéro vert** : 0805 690 630 (du lundi au vendredi, de 9 à 17 heures).

➤ **Premier rendez-vous** : fixé avec son référent infirmier pour faire le point sur la situation de l'aidant, ses besoins en santé, l'accès à ses droits et les possibilités de répit.

➤ **Suivi** : rendez-vous complémentaires planifiés selon les besoins.

➤ **Bilan de santé** : par téléphone avec un infirmier de l'équipe d'Instants aidants pour faire le point sur santé et préparer une consultation de prévention chez son médecin traitant ou le médecin de son choix.

➤ **Flexibilité** : l'accompagnement s'adapte au rythme de l'aidant.



Plus d'infos sur : msa.fr

Interview

LA MÉDECIN QUI DONNE UNE VOIX AUX AIDANTS

Rencontre avec Hélène Rossinot, médecin de santé publique et experte sur la question des aidants. Lauréate de l'Académie de médecine en 2020 et figurant au classement Forbes des femmes 2023, elle vient de publier *Revivre malgré la douleur*.



Pourquoi vous êtes-vous intéressée à la question des aidants ?

Hélène Rossinot : C'est lors d'un stage en hospitalisation à domicile que j'ai fait la rencontre des aidants, ces personnes qui sont présentes pour leurs proches âgés, malades ou handicapés. J'ai très vite compris leur importance cruciale dans notre système de santé. Depuis, je me bats pour qu'ils soient reconnus et visibles. En tant que médecin de santé publique, spécialiste de la santé des populations, ma mission consiste à sensibiliser gouvernement, entreprises, agences de santé et grand public... Ces aidants accomplissent un travail colossal, mais quand ils s'épuisent, c'est tout l'édifice du maintien à domicile qui vacille. Nous devons les soutenir sur le plan psychologique, professionnel et même anticiper l'impact sur leur retraite.

Votre dernier livre « *Revivre malgré la douleur* », est-il différent de vos précédents ouvrages ?

Oui, complètement. Mes livres précédents étaient davantage pratiques ou destinés aux professionnels : comment accompagner un

parent âgé, concilier aide et travail ou encore apporter des outils aux professionnels de santé. Celui-ci est plus intime. J'y évoque mon rapport à la maladie chronique. Je vis avec une spondylarthrite ankylosante, une maladie inflammatoire chronique et douloureuse. Mon frère est autiste Asperger et j'aide ma mère qui le soutient... Parfois, les situations s'inversent et c'est lui qui endosse le rôle d'aidant quand j'ai une crise. En écrivant, j'ai compris que mon investissement dans ce combat n'était pas dû au hasard. C'est parce que je suis à la fois médecin, patiente et aidante, sensible à la douleur. C'est ce vécu qui m'a permis de voir ceux qui sont invisibles. Quand on évoque les aidants, on pense souvent aux personnes âgées ou en situation de handicap, mais beaucoup moins à la maladie chronique. Pourtant, on est nombreux à souffrir silencieusement...

Qu'est-ce que ce livre a changé pour vous et pour les autres ?

Cela m'a rapprochée, je pense, des personnes que j'accompagne. Je crois que ça leur fait du bien de voir qu'un médecin peut comprendre ce qu'ils vivent et ressentent. Avant, je vivais contre la douleur, je tentais de la dissimuler, de passer outre. Je ne l'avais pas acceptée. En m'ouvrant aux autres, et malgré ce que je pensais, personne ne m'a regardée différemment. Je n'ai jamais reçu autant de soutien tant au niveau professionnel que personnel. Ça a changé mon quotidien. Je voulais montrer que les soins passent par l'accompagnement et le tissu relationnel qui nous entoure.

Propos recueillis par
Coline Lucas

SUSCITER DES VOCATIONS PAR L'IMMERSION

Dans le but « d'assurer la pérennité et l'attractivité de l'agriculture ainsi que le renouvellement de ses générations d'actifs, en facilitant l'installation, la transmission et la reprise d'exploitations », la loi d'orientation pour la souveraineté alimentaire et le renouvellement des générations en agriculture de 2025 prévoit une série de mesures. Parmi celles-ci figure le volontariat agricole.



© Freepik

La fédération nationale des coopératives d'utilisation des matériels agricoles (FNCuma) et l'association InSite, qui propose du volontariat rural aux jeunes de 18 à 25 ans, l'avaient souhaité. La loi du 25 mars 2025 l'a fait. Une nouvelle forme de service civique spécifique à l'agriculture vient de voir le jour : le volontariat agricole. Créé par la loi d'orientation pour la souveraineté alimentaire et le renouvellement des générations en agriculture, il vise à susciter des vocations, à faciliter les installations et les transmissions. Il est ouvert aux personnes âgées de 18 à 35 ans, afin de permettre à des jeunes ou à des adultes en reconversion de découvrir le monde agricole.

Sur le modèle du volontariat rural d'InSite, cette version agricole propose ainsi aux volontaires une véritable immersion de six mois maximum. Hébergés dans les communes rurales en partenariat avec les collectivités territoriales, ils découvrent une ou plusieurs exploitations agricoles et disposent d'un temps de découverte ou de formation dans un ou plusieurs établissements d'enseignement agricole. S'y ajoutent « des activités relatives au lien entre agriculture et territoire ».

Une expérimentation concluante

Ce dispositif ne surgit donc pas de nulle part, l'étude d'impact 2021-2022 d'InSite sur le volontariat rural présente même des résultats prometteurs. En effet, 22 % des jeunes impliqués pendant six mois dans un village restent sur place après leur mission. Ils trouvent un emploi dans la continuité de leur mission ou ils choisissent de s'installer sur le territoire. « Le défi de renouveler les générations ne peut se faire

sur le seul périmètre de notre secteur agricole. Nous devons être imaginatifs et sortir des cadres », déclarait Pierre Supervielle, secrétaire général adjoint de la FNCuma, avant l'adoption de la loi⁽¹⁾.

La FNCuma et InSite, incitateurs de la mesure, ont déjà testé cette version agricole du volontariat. En partenariat avec la direction générale de l'enseignement et de la recherche au ministère de l'agriculture, ils ont mené une expérimentation, à partir de la fin de l'année 2022, sur trois territoires pilotes, dans l'Aveyron, les Pays de la Loire et le Grand Est. Pour ces volontaires pré-curseurs, les missions ont consisté à la création de liens entre des maraîchers nouvellement installés et des collectifs d'agriculteurs, un travail sur la mémoire paysanne ou encore l'animation d'un tiers-lieu agricole et rural.

Une expérience concluante pour Didier Larnaudie, agriculteur et président de la fédération des Cuma de l'Aveyron, qui constate que : « La démarche expérimentale menée autour du volontariat agricole contribue fortement à créer du lien, parfois à réconcilier un public avec ses territoires »⁽¹⁾.

Frédéric Fromentin

(1) Source : FNCuma



Retrouvez-nous sur le web

Consultez lebimsa.fr pour découvrir plus d'informations de vos régions et vous inscrire à notre newsletter.

lebimsa.fr

